

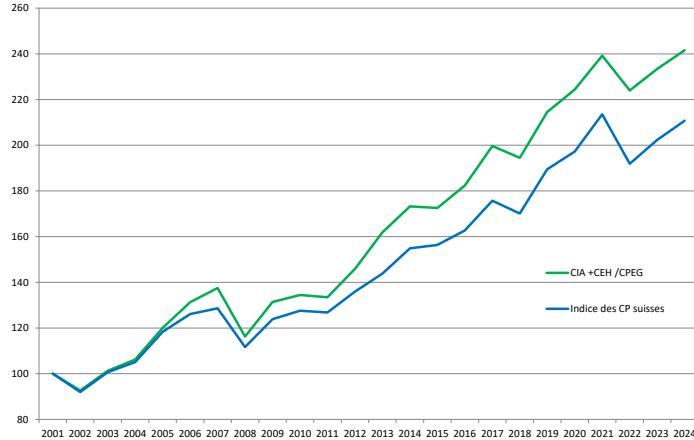
## Estimation trimestrielle de la situation financière de la CPEG au 31.03.2024

### Performance de la fortune nette de frais

2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	10 ans*	20 ans*	25 ans*
3.5%	4.2%	-6.1%	6.6%	4.6%	10.3%	-2.6%	3.7%	4.3%	3.9%

\*performance moyenne par année à fin 2023

### Comparaison avec l'indice Crédit Suisse des caisses de pension suisses



### Degrés de couverture

	31.03.24 <sup>A</sup>	01.01.24 <sup>A</sup>	31.12.23	30.09.23	31.12.22**	31.12.21**	31.12.20**	31.12.19**	31.12.18**	31.12.17**	31.12.16**	31.12.15**	31.12.14**
<b>Taux technique</b>	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	1.75***	2.5%*	2.5%	2.5%	3.0%	3.0%
<b>1. Fortune de prévoyance (CHF mios)</b>	22'133	21'345	21'345	20'947	20'426	21'761	20'344	14'014	12'618	12'937	11'853	11'240	11'375
<b>2. Capitaux de prév. et prov. techn. (CHF mios)</b>	28'810	28'439	28'439	28'268	27'925	27'353	26'513	25'990	21'673	21'148	20'662	18'800	18'469
a) en faveur des actifs	14'454	14'153	14'153	14'019	13'887	13'597	12'898	12'277	9'650	9'293	9'464	8'187	7'781
b) en faveur des pensionnés	14'356	14'286	14'286	14'249	14'037	13'756	13'615	13'713	12'023	11'855	11'198	10'613	10'688
<b>3. Taux de couverture</b>													
TC initial (01.01.2012)	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%	50.5%
TC légal (art. 44 al. 1 OPP2)	76.8%	75.1%	75.1%	74.1%	73.1%	79.6%	76.7%	53.9%	58.2%	61.2%	57.4%	59.8%	61.6%
TC des capitaux de prévoyance des pensionnés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
TC minimal acquis des actifs (au 31.12.) <sup>3</sup>	29.6%	29.6%	29.6%	29.6%	29.6%	29.6%	23.3%	0%	0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
TC minimal acquis (actifs & pensionnés au 31.12.) <sup>4</sup>	65.0%	65.0%	65.0%	65.0%	65.0%	65.0%	62.7%						
<b>4. Réserve de fluctuation de valeur (RFV)</b>													
RFV estimation en CHF	3'407	2'860	2'860	2'548	2'274	3'982	3'720	302	595	1'082	655	627	687
RFV estimation en % de son objectif	71%	61%	69%	62%	56%	100%	100%	14.4%					

**A** Les chiffres dès le 1er janvier 2024 tiennent compte de la mise à jour de l'objectif de la RFV en raison de la nouvelle ALM

<sup>3</sup> Art. 5C Règlement sur les passifs de nature actuarielle

<sup>4</sup> Art. 28, al. 1 LCPEG et Art. 5B et 5C Règlement sur les passifs de nature actuarielle

\*\*\* Art. 3A Règlement sur la passifs de nature actuarielle

\*\* Comptes audités, base pour les estimations

\* Dès le 31.12.2018, y compris provision en vue de l'abaissement du taux technique à 2.25%

Après une fin d'année 2023 exceptionnelle pour les actifs risqués, 2024 a débuté de manière plus contrastée.

En effet, les rendements des taux d'intérêt des marchés développés, qui avaient fortement baissé en fin d'année en anticipation d'une baisse rapide des taux directeurs, ont globalement remonté à la suite de cet excès d'optimisme. Cette hausse a ainsi pénalisé la plupart des marchés obligataires, à l'exception des segments les plus risqués, comme le haut rendement, qui ont de leur côté bénéficié d'une nouvelle compression des spreads de crédit.

Nonobstant la remontée des rendements obligataires, les indices actions ont quant à eux continué de progresser pour la plupart, tirés entre autres par les valeurs technologiques, notamment celles qui pourraient bénéficier de près ou de loin de l'intelligence artificielle, et par le secteur de l'énergie, le pétrole avant nettement rebondi sur les trois premiers mois de l'année (+14% pour le cours du baril de Brent de la mer du Nord, +16% pour le WTI).

Eu égard aux banques centrales, la Banque Nationale Suisse a surpris le marché ce 21 mars en étant la première au sein des marchés développés à baisser une première fois son taux directeur de 0.25%, de 1.75% à 1.5%. En effet, après cinq resserrements monétaires débutés en juin 2022, faisant passer le taux directeur de -0.75% à +1.75% en juin 2023, la banque centrale suisse avait opté fin septembre dernier pour un premier statu quo monétaire, réitéré en décembre. Cette baisse surprise a notamment permis au franc suisse de se déprécier face aux principales devises (-4.6% contre l'euro et -7.0% contre le dollar américain depuis le début de l'année), soulageant ainsi les sociétés exportatrices. A noter qu'au Japon, la banque centrale s'est enfin décidée à quitter sa politique de taux d'intérêt négatifs pour la première fois en 17 ans, le yen restant toutefois pour le moment à des niveaux historiquement faibles. Du côté de l'or, force est de constater que le métal jaune continue de battre des records, soutenu entre autres par une recrudescence des risques géopolitiques et de forts achats des banques centrales, qui augmentent leurs réserves en or.

En conclusion, le portefeuille d'investissement de la Caisse affiche, à fin mars, une performance trimestrielle de +3.5%, aidé essentiellement par la bonne tenue des marchés actions.

La nouvelle étude de congruence actifs-passifs (ALM) ayant désormais été validée, le poids de cette classe d'actif va ainsi continuer de croître au sein du portefeuille ces prochains mois, au détriment notamment des obligations des marchés émergents et du haut rendement. Le nouvel objectif stratégique pour les actions cotées est en effet passé de 23.5% à 31%.